



Impact sur les Sentiers Bleus

Gilbert DETOLLENAERE

Les sentiers bleus Denecourt parcourant l'ensemble de la Forêt Domaniale de Fontainebleau (sentiers 1 à 15 + 17) et partiellement celles des Trois Pignons (sentier 16) et de la Commanderie (sentier 19), il était inévitable que le tribut payé à la tempête du 26 décembre 1999 fût malheureusement à l'image des dégâts considérables constatés ici ou là dans le Massif Bellifontain. Si tous les sentiers ont été atteints, il est à noter, cependant, que certains traversant des zones découvertes très exposées ont souffert plus que d'autres sinuant entre rochers sur des plateaux généralement peu boisés.

Cet évènement climatique s'étant, de surcroît, produit dans une période où les AFF et l'ONF avaient entrepris une campagne de rénovation des panneaux de signalisation, une partie du travail effectué, détruit, s'ajoute à l'immense tâche de reconstruction.

Face à ce désastre sans précédent dans la mémoire des baliseurs - le coup de vent de février 1990 ayant été, et de loin, moins dévastateur - et le premier moment de désarroi surmonté, la Commission Terrain se devait d'apporter au plus vite sa contribution, sinon à la remise en état, illusoire dans l'instant, mais aux premiers "gestes" de la "reconquête". Pour ce faire, il importait d'abord et avant tout, de procéder à l'état des lieux et d'arrêter avec L'ONF un calendrier et une méthode pour permettre au plus tôt la réouverture des sentiers au public. L'arrêté préfectoral d'interdiction de pénétrer en forêt du 12 janvier n'entravait pas l'action des AFF, une autorisation dérogatoire étant délivrée par ONF aux baliseurs aux fins d'établir cet état des lieux, à l'exclusion de tout travail d'entretien habituel des sentiers.

Dès le 28 décembre 1999, la Commission demandait par lettre à chacun des bali-

seurs de se rendre sur son sentier et d'en dresser l'état, tout en recommandant une extrême prudence, voire la renonciation à cette visite si les conditions de sécurité n'étaient pas réunies.

Le 21 janvier 2000, la quasi totalité du bilan étant terminé, une réunion AFF-ONF se tenait à la Faisanderie pour arrêter les modalités d'intervention des uns et des autres.

Dans le même temps, un nombre considérable d'offres de service bénévoles était reçu à la permanence des AFF et par ONF (qui nous les renvoyait). Ces offres ne pouvaient malheureusement pas être prises en considération pour des raisons liées à la dangerosité des travaux à effectuer et par le simple fait qu'il était interdit de pénétrer en forêt. ■

Etat des lieux après la tempête

(Bilans minima notés jusqu'au 15 mars)

Sentier	Secteur	Arbres isolés à dégager	Amoncellements
Sentier n° 1	Mont Ussy	22	-
Sentier n° 2	Les Fontaines	28	-
Sentier n° 3	Cassepot	16	5
Sentier n° 4	Rocher Saint-Germain	19	nombreux
Sentier n° 5	Cuvier	56	1
Sentier n° 6	Apremont	28	6
Sentier n° 7	Franchard	25	10
Sentier n° 8	Long Boyau	70	-
Sentier n° 9	Boulogny	264	-
Sentier n° 10	Rocher d'Avon	69	-
Sentier n° 11	Etroitures/Long Rocher	-	nombreux
Sentier n° 12	Longues Vallées	180	-
Sentier n° 13	Denecourt	64	-
Sentier n° 14	Cassepot	63	-
Sentier n° 15	Samois - Cassepot	-	nombreux
Sentier n° 16	Trois Pignons	72	-
Sentier n° 17	La Malmontagne	-	nombreux
Sentier n° 18	Murs de Thomery	Non communiqué (recensés par GRAP)	
Sentier n° 19	Larchant - TGL	100	-
Sentier des 25 Bosses	Trois Pignons	175	-

Soit un nombre estimé de 2 000 arbres à dégager dans les environs immédiats des sentiers.



Réunion AFF-ONF du 21 janvier 2000

Cette réunion avait pour but de définir l'ordre dans lequel serait opéré le déblaiement, les conditions et les délais dans lesquels il serait effectué. En se fondant sur des critères de fréquentation supposée et d'importance du travail à effectuer, les opérations furent scindées, un peu arbitrairement il faut le dire, en trois phases:

- 1 - Franchard, Apremont, Cuvier, Larchant, Boulogny, Longues Vallées
- 2 - Mont Ussy, les Fontaines, Cassepot, Saint-Germain, Canon, Tour Denecourt
- 3 - Etoitures, Long Rocher, Malmontagne, Morillon, Rocher d'Avon, Trois Pignons

La première phase était programmée pour être terminée à mi-février, la seconde à mi-mars et la dernière fin mars 2000.

En réalité, ce phasage a subi quelques altérations dues aux nécessités de service de l'ONF, et à la disponibilité des équipes de déblaiement. La date de fin de travaux devait cependant être respectée.

Il était convenu:

- que l'intervention des équipes serait simultanée sur tous les sentiers à l'intérieur de chaque phase,
- que certains chablis, après avoir été élagués, pourraient demeurer sur place pour constituer des obstacles naturels au passage des VTT (après avoir cependant vérifié que ces situations ne soient le prétexte à la création de sentes de dérivation par les vététistes ou les randonneurs eux-mêmes),
- que les obstacles situés près des parkings et des départs de sentier ne seraient dégagés qu'en fin d'intervention pour dissuader la pénétration en forêt,
- que les baliseurs n'interviendraient qu'après le départ des équipes ONF ou de celles des exploitants, pour remettre en état le balisage,
- enfin et surtout, que l'intervention ONF ne concernerait que la sécurisation limitée à l'emprise des sentiers dans un premier temps, leurs abords (intérieur des parcelles) restant interdits au public.

Pour conclure au sujet de l'immédiate période post-tempête (1^{er} trimestre), on se félicitera qu'après un court moment de stupeur, d'abattement et de désarroi même, "l'offensive contre-tempête" menée conjointement par l'ONF, qui rappela son personnel en congé de fin d'année, et par les AFF, qui étaient sur le terrain dans les 48 heures, se soit révélée efficace puisqu'elle a permis d'envisager la réouverture des sentiers début avril.

A la date de mise en page de cette revue, il est encore trop tôt pour apprécier précisément les conditions dans lesquelles se fera cette réouverture, celle-ci dépendant d'une part de la date de levée de l'interdiction préfectorale et d'autre part d'un travail d'entretien et de rebalisateur considérable à effectuer par les AFF dès que les équipes ONF auront quitté le terrain, en avril. Il faut d'ores et déjà envisager de baliser provisoirement des dérivations pour contourner certains tronçons qui resteront inaccessibles pendant quelque temps, à l'instar du canton des Perpignans sur le TGL (Larchant) où le déblaiement, dépendant de propriétaires privés, n'a pas encore débuté et reste aléatoire. Un autre combat commence. ■

Un chêne dont le tronc s'est rompu...

